

**APPEL AUX CANDIDAT(E)S A UNE FONCTION DE CHEF / CHEFFE  
D'ATELIER  
DANS UNE ECOLE SECONDAIRE ORDINAIRE**

-

Coordonnées du P.O.

Nom : La Fraternité asbl

Adresse : rue Drootbeek, 2 – 1020 Bruxelles

Coordonnées de l'école

Nom : Collège La Fraternité

Adresse : rue Drootbeek, 2 – 1020 Bruxelles

Site web : [www.collegelafraternite.com](http://www.collegelafraternite.com)

Date présumée d'entrée en fonction : dès que possible

Mi-temps complété sur NTPP

Présentation de l'école

Le Collège La Fraternité est une école secondaire qui compte quelques 800 élèves et environ 160 membres du personnel répartis sur deux implantations : le site Sainte-Ursule à 1020 Laeken et le site Saint-Vincent-de-Paul à 1000 Bruxelles. L'établissement propose de l'enseignement de transition et de qualification. Il organise aussi un CTA soins infirmiers.

Le Collège bénéficie de l'encadrement différencié et se caractérise par une diversité sociale et culturelle. Il collabore avec quatre écoles relevant de l'enseignement fondamental.

L'équipe éducative s'investit dans de nombreux projets en vue d'accompagner et de promouvoir l'épanouissement et la réussite de chaque élève. Pour ce faire, nous nous appuyons sur les valeurs chrétiennes et humanistes qui fondent notre école catholique.

Une présentation plus exhaustive du Collège est disponible sur son site web.

Nature de l'emploi:

Emploi temporairement vacant devenant, rapidement, définitivement vacant (appel mixte).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés par mail, au plus tard le 10 décembre 2021, à Monsieur Michel Lambert, président du Pouvoir organisateur, [michel.lambert19@gmail.com](mailto:michel.lambert19@gmail.com).

Le dossier de candidature comportera un CV complet et une lettre de motivation précisant la vision du poste de chef(fe) d'atelier.

Une première sélection sera effectuée sur base des dossiers.

La confidentialité des candidatures est garantie.

Coordonnées de la personne-contact auprès de laquelle des renseignements complémentaires peuvent être obtenus :

Madame Nawal Ferrah, directrice, [nawal.ferrah@clfb.be](mailto:nawal.ferrah@clfb.be)

Destinataires de l'appel:

Toute personne remplissant les conditions d'accès à la fonction.

## Annexe 1. Conditions d'accès à la fonction

Les conditions légales d'accès à la fonction:

1° Avoir acquis une ancienneté de service de trois ans au sein de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française, dans une des fonctions de la catégorie du personnel directeur et enseignant, calculée selon les modalités fixées à l'article 29bis du statut;

2° Être titulaire, avant cet engagement d'une ou de plusieurs fonctions donnant accès à la fonction de sélection à conférer, conformément au tableau qui suit, dans un pouvoir organisateur de l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française ;

3° Être porteur d'un titre de capacité conformément au tableau ci-dessous ;

4° Avoir répondu à l'appel à candidatures.

| Fonction exercée  | Titres  |
|---|---|
| <p>1) Une des fonctions suivantes dans l'enseignement secondaire du degré inférieur, du degré supérieur ou de l'un et l'autre degré respectivement dans l'enseignement de plein exercice ou en alternance ou de promotion sociale ou dans l'enseignement supérieur de Promotion sociale pour ce qui concerne l'enseignement de promotion sociale :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Professeur de cours techniques</li><li>- Professeur de pratique professionnelle</li></ul> <p>2) Accompagnateur dans un centre d'éducation et de formation en alternance.</p> | <p>Soit un des titres suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- AESI - AESS</li><li>- Titre du niveau secondaire supérieur au moins, complété par un titre pédagogique</li></ul> <p>pour autant qu'il s'agisse d'un titre requis ou d'un titre suffisant complété par un titre pédagogique pour une des fonctions visées au point 1 de la colonne de gauche.</p> |

## Annexe 2 : Profil de fonction

En application du décret du 1er février 1993 tel que modifié, la liste des compétences comportementales comprend :

1. Analyser l'information.
2. Résoudre les problèmes.
3. Travailler en équipe.
4. S'adapter.
5. Faire preuve de fiabilité.
6. Avoir le sens de l'écoute et de la communication.

Au regard des spécificités et des besoins du Collège La Fraternité, le Pouvoir organisateur explicite et complète ces compétences comportementales comme suit :

|  | Niveau de maîtrise | Pondération |
|--|--------------------|-------------|
| 1. Promouvoir les projets éducatif et pédagogique de son Pouvoir organisateur et être à même de les porter positivement. | C                  | 5           |
| 2. Faciliter un leadership pédagogique partagé avec l'équipe de direction.   | C                  | 10          |
| 3. Faire preuve d'un sens aigu de l'organisation et des relations humaines.  | D                  | 10          |
| 4. Dynamiser la gestion administrative, technique, matérielle et financière des sections de qualification.               | C                  | 10          |
| 5. Assurer la gestion administrative et organisationnelle des stages en entreprise                                       | C                  | 10          |
| 6. S'enrichir activement de nouvelles idées, compétences et connaissances en référence à sa mission.                     | D                  | 10          |

|   |   |   |
|---|---|---|
| 7. Accompagner le parcours scolaire et l'orientation positive des élèves. | C | 5 |
|---|---|---|

Légende des niveaux de maîtrise des compétences

*Niveau de maîtrise A : avoir une connaissance, une compréhension.*

*Niveau de maîtrise B : agir avec un accompagnement.*

*Niveau de maîtrise C : agir de façon autonome.*

*Niveau de maîtrise D : faire preuve d'anticipation*